

Les perceptions des députés et des jeunes sur le déclin de la participation citoyenne au  
Québec: analyse et comparaison

Rébecca Morency

Boursière-stagiaire 2012-2013

Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Assemblée nationale

Le 13 mai 2013

## Sommaire

Comme c'est le cas dans plusieurs démocraties établies, la participation électorale et sociale des jeunes est en baisse au Québec. Si un rapide tour d'horizon des études récentes sur le sujet confirme que les jeunes sont moins impliqués que leurs aînés, les causes à la source du phénomène sont pour leur part multiples et complexes. De plus, les jeunes abstentionnistes ne forment pas une catégorie homogène, ce qui complique les choses pour quiconque veut implanter des mesures visant à redresser la situation.

Les députés occupent une position particulière dans ce schéma, puisqu'ils sont à la fois la cible des critiques formulées par les jeunes tout en faisant partie intégrante de la solution. Il est donc important que les élus soient en mesure de bien capter et comprendre les demandes et les solutions proposées par les jeunes, afin que leurs interventions soient le plus efficaces possible.

Après une série d'entrevues semi-dirigées avec quatre députés de l'Assemblée nationale sur leurs perceptions des causes et des solutions à envisager pour contrer la diminution de la participation des jeunes, une analyse et une comparaison de leurs réponses sont faites avec des données déjà existantes de l'opinion des jeunes sur ces sujets. Les résultats montrent qu'en amalgamant les réponses données par les élus, ceux-ci arrivent à des conclusions similaires à celles des jeunes, avec toutefois quelques différences dans l'ordre de préséance. Le manque de connaissances, le sentiment que son vote n'est pas utile, le désintérêt et les enjeux discutés qui ne susciteraient pas d'intérêt chez les jeunes seraient donc les principales causes à montrer du doigt. Quant aux solutions préconisées, elles consisteraient à permettre aux étudiants de voter dans leur établissement d'enseignement, à faciliter l'acquisition de connaissances civiques à l'école, à discuter d'enjeux qui touchent les jeunes et à favoriser une plus grande participation citoyenne.

## Table des matières

Introduction .....	4
1. Méthodologie.....	5
1.2 Définitions conceptuelles .....	6
2. Les apports théoriques.....	7
2.1 La participation électorale .....	7
2.1.1 L'effet de cycle de vie .....	8
2.1.2 L'effet générationnel .....	9
2.2 La participation publique et sociale .....	11
2.3 Les explications proposées.....	13
2.4 Profil des jeunes abstentionnistes et désengagés .....	17
3. L'avis des jeunes et des élus .....	19
3.1 Les causes du déclin de la participation des jeunes .....	20
3.2 Les solutions au déclin de la participation.....	27
Conclusion .....	32
Bibliographie .....	35
Annexe A : notices biographiques des députés interrogés.....	38
Annexe B : questionnaire .....	40

## Introduction

Dans les dernières années, plusieurs évolutions, voire mutations se sont produites dans le rapport entre les citoyens, particulièrement les jeunes, et leur système démocratique. Plusieurs conclusions assez inquiétantes ont été tirées, certains chercheurs n'hésitent d'ailleurs pas à pointer du doigt la rigidité des institutions et les limites de la démocratie représentative pour expliquer le fait que les nouvelles générations délaissent de plus en plus l'engagement politique (voir Hudon, 2012; Nadeau, 2002). D'autres, au contraire, sont plus enclins à jeter le blâme sur les individus et remettent en question la volonté des citoyens de s'impliquer dans la vie politique (Webb, 2005). Ces points de vue, tout en n'étant pas totalement désincarnés, sont une interprétation tout de même alarmiste du déclin de la participation des jeunes. Cependant, rares sont ceux qui prétendent que la situation ne nécessite pas une réflexion approfondie sur les causes et les solutions à préconiser pour rétrécir l'éloignement perçu entre les jeunes et la participation démocratique. Une telle entreprise nécessite toutefois une communication entre la clientèle visée (les jeunes) et ceux qui ont la capacité d'implanter les changements souhaités (les députés), qui doivent idéalement consulter les écrits scientifiques sur le sujet. Il s'agit d'un exercice assez complexe à accomplir et il serait dommage que les parlementaires, malgré leur volonté d'améliorer la situation, ratent leur cible à cause d'un décalage entre leurs perceptions et la réalité de la jeunesse québécoise. Il faut donc vérifier s'il existe un écart de perception entre les élus et les jeunes concernant les facteurs explicatifs de la baisse de participation des jeunes et les solutions à implanter.

Pour ce faire, il faut tout d'abord élaborer une méthodologie appropriée et bien définir les principaux concepts mobilisés. Vient ensuite une étude théorique plus détaillée des cas québécois et canadien, afin de bien ancrer les observations dans leur contexte et d'explorer plusieurs dimensions relatives à la participation des jeunes. Le point de vue des jeunes est, quant à lui, expliqué grâce à des données déjà existantes (Pannett et LeDuc, 2003; Directeur général des élections du Québec, 2012) et celles-ci servent de point de comparaison pour les réponses obtenues des députés. L'analyse

qui en découle permet alors de déceler s'il y a décalage ou non entre ce que perçoivent et proposent les deux groupes.

## 1. Méthodologie

Après avoir préalablement défini les limites des concepts de participation citoyenne et de jeunesse, les travaux sur les diverses thématiques liées à la participation citoyenne et la jeunesse aideront à dresser un portrait de la situation et à établir les bases pour la suite des choses. Le choix des études citées s'établit principalement sur deux critères : la référence géographique et l'année de publication. Les écrits traitant de la situation des jeunes au Québec sont priorisés, puisque ce sont eux le centre d'intérêt de cet essai. Étant donné que les informations recherchées ne sont pas toujours disponibles, des travaux effectués à l'échelle canadienne sont aussi mis à contribution. Pour ce qui est du critère de l'année de publication, cela signifie que ce sont les études les plus récentes qui sont privilégiées. Les jeunes ne le demeurent pas éternellement et même si la tendance observée n'est pas nouvelle, la situation évolue tout de même et les publications récentes permettent d'avoir un portrait mieux adapté à la situation que nous traitons aujourd'hui.

L'objectif étant de déterminer si les députés sont en phase avec les écrits et les jeunes, une série d'entrevues semi-dirigées a été menée avec des élus issus de toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale. Ainsi, l'adjoint parlementaire de la Première ministre pour le volet jeunesse (Léo Bureau-Blouin, député de Laval-des-Rapides pour le PQ), le porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse, de loisirs et de sports (Alexandre Iracà, député libéral de Papineau), le porte-parole en matière d'institutions démocratiques du deuxième groupe d'opposition (Gérard Deltell, député de Chauveau pour la CAQ) et une députée de Québec solidaire (Françoise David, députée de Gouin) ont été rencontrés dans cette optique. Si cet échantillon peut sembler petit, il demeure néanmoins qu'il inclut les députés qui portent plusieurs des dossiers relatifs à la jeunesse. Bien qu'il s'agisse d'un sujet qui préoccupe toute la classe politique, il serait erroné de prétendre que la

question de la participation des jeunes fait figure d'enjeu prioritaire pour tous les partis politiques. Il est donc plus sage et prudent de se référer aux gens qui portent ces dossiers et qui sont probablement mieux informés et considérés par les autres membres de leur caucus comme une référence sur la question. En contrepartie, cet échantillon est trop petit pour se risquer à produire des statistiques. Les résultats présentés se veulent plutôt une première exploration.

Pour effectuer le travail, il ne suffit évidemment pas de rapporter les paroles des élus interrogés. Il faut également comparer leurs réponses avec les pistes explorées par la littérature, de même que celles données par les jeunes eux-mêmes. L'avis des jeunes est quant à lui tiré de deux publications. La première (Pannett et LeDuc, 2003) tire ses informations d'entrevues menées auprès de jeunes Canadiens alors âgés de 18 à 24 ans, tandis que la seconde (Directeur général des élections du Québec, 2012) se base sur les réponses à un questionnaire rempli par des jeunes Québécois de 18 à 34 ans. Il sera ainsi possible de dégager les sujets sur lesquels les députés rejoignent les jeunes ou les écrits scientifiques.

## **1.2 Définitions conceptuelles**

Se limiter à la seule participation électorale ne rendrait pas justice à la réalité, puisque l'engagement ne peut évidemment pas être circonscrit au seul fait d'aller voter. Définir et catégoriser les différents moyens utilisés par les citoyens pour s'impliquer dans la sphère publique n'est cependant pas une tâche facile. Dans leur ouvrage, Quiénart et Jacques (2004 : 14-15) annoncent dès le départ qu'elles utiliseront le terme « engagement » et que celui-ci renvoie « à l'idée de militantisme ou de défense des droits des exclus plutôt qu'aux notions larges de participation sociale ou de bénévolat. » Selon elles, le passage à l'action et une volonté de changement politique seraient essentiels pour se trouver en présence d'un réel engagement. Aux fins de cet essai, cette définition est cependant considérée comme étant trop restrictive, certaines formes de participation et d'engagement citées dans les études utilisées ne trouvant pas leur place dans les limites circonscrites par les auteures. O'Toole, Mash et Jones (2003)

résumé d'ailleurs bien la situation : les chercheurs se limiteraient à une conception trop étroite de ce qu'est la participation qui ne collerait plus à la réalité des jeunes contemporains. En ce sens, la proposition faite par Venne (2011) est plus complète. Il propose d'utiliser l'expression « participation citoyenne » pour parler de « toute activité par laquelle un citoyen ou une citoyenne contribue à la définition et à la concrétisation de ce qui représente l'intérêt public et le bien commun dans une société » (Venne, 2011 : 195). L'auteur poursuit en indiquant que, ce faisant, sa définition englobe à la fois la participation électorale (le fait de se porter candidat et de voter), la participation publique (la participation à une décision publique d'un organisme public) et la participation sociale (qui renvoie à l'engagement de nature sociale, communautaire ou bénévole). L'avantage de travailler avec cette définition est que non seulement elle englobe plusieurs catégories de participation, mais elle permet également de catégoriser les types d'engagement.

La notion de « jeunes », elle aussi charnière, mérite également notre attention. Pour les besoins de cet essai, le terme « jeunes » fera référence à la catégorie des 18-24 ans, notamment parce qu'il s'agit de la catégorie d'âge à laquelle les études électorales québécoises se réfèrent lorsqu'ils font leurs analyses et émettent des statistiques. Cependant, les travaux ne traitant pas directement de participation électorale n'utilisent pas toujours cette même catégorie d'âge, ce qui rendra l'analyse et la comparaison un peu plus difficile, quoique toujours pertinente. Il convient maintenant d'exposer les faits et les différentes théories qui s'intéressent aux jeunes et à leur participation électorale, ainsi qu'à la participation publique et sociale.

## **2. Les apports théoriques**

### **2.1 La participation électorale**

La participation électorale est certainement l'élément le plus étudié et le plus souvent utilisé comme indicateur d'un désengagement et d'un désintéressement vis-à-vis la politique, particulièrement chez les jeunes. Howe (2010) remarque

judicieusement que le vote est d'ailleurs le seul type d'engagement pour lequel il y a une cible de participation et que celle-ci est de 100%. Au Québec, Gélinau (2012) a étudié le taux de participation des jeunes aux élections québécoises entre 1985 et 2008 à partir desquelles plusieurs constats intéressants sont tirés. Les statistiques établies à partir des données du DGEQ permettent de constater un déclin constant du taux de participation aux élections québécoises, tant chez les jeunes que pour les autres groupes d'âge. Même si le phénomène n'est pas nouveau, un plancher de 36,15 % de participation a été atteint chez les 18-24 ans en 2008, avant de remonter à 62% en 2012. Alors que les données de 2008 remuaient plusieurs observateurs politiques, il faut savoir que certains chercheurs tentaient déjà de trouver quelques explications à cette tendance qui existe depuis plusieurs élections.

### 2.1.1 L'effet de cycle de vie

Le premier facteur à examiner est celui de « cycle de vie », selon lequel les différents stades traversés par un individu au cours de sa vie ont un impact sur son vote. Cette théorie trouve son explication par le fait que « la politique atteint une plus grande importance aux stades intermédiaires et ultérieurs de la vie, en raison d'intérêt personnel (les décisions politiques prennent plus d'importance lorsque le risque associé au résultat augmente), ou en raison d'un sens accru de responsabilité envers la collectivité » (O'Neill, 2003 :15) Johnston (1989 : 153) renchérit en indiquant que « la mobilité, tant sociale et professionnelle que géographique, est vraisemblablement plus forte dans les premières années de l'âge adulte. Le jeune adulte, fraîchement libéré de l'emprise de la famille d'origine, n'est pas encore encombré des contraintes (hypothèque, enfants, belle-famille) de la famille de procréation », ce qui aurait pour effet d'éloigner temporairement les individus de leur devoir de citoyen. Si Johnston utilise surtout cette théorie comme un moyen d'expliquer l'évolution et l'intensité de l'identification partisane, plusieurs études, dont celle d'O'Neill, l'utilisent aussi pour tenter d'expliquer l'écart existant entre les différents groupes d'âge lorsque vient le temps de se présenter aux urnes et ce sont celles-là qui se révèlent être pertinentes dans notre cas.

Les travaux de Milan (2005), d'O'Neill (2003) et ceux de Blais et *al.* (2002), menés sur la base d'un échantillon canadien, démontrent tous l'existence d'un effet de cycle de vie dans ce pays. La première étude questionne les Canadiens sur leur participation à au moins une des dernières élections aux niveaux fédéral, provincial et municipal et arrive à la conclusion qu'il existe bel et bien un écart entre les jeunes électeurs et les plus âgés. Les travaux de Blais et *al.* (2002), quant à eux, comparent dans le temps plusieurs générations d'électeurs. Ils sont donc en mesure de comparer les effets du cycle de vie non pas dans une seule élection, mais sur plusieurs exercices démocratiques, ce qui leur permet d'observer des variations dans la participation électorale chez plusieurs cohortes d'individus. Les auteurs arrivent d'ailleurs à cette conclusion: « the life-cycle effect is substantial, amounting to an increase of about 15 points between the ages of 20 and 50 » (p. 48). Dans le cas du Québec, c'est Gélinau (2012), qui, tout comme l'ont fait Blais et ses collègues, compare l'évolution de la participation chez plusieurs cohortes d'électeurs entre 1985 et 2008. Les résultats obtenus sont assez convaincants, puisqu'il observe que « pour toutes les générations, le taux de participation augmente progressivement avec l'âge » (Gélinau, 2012 : 31). Que l'on s'attarde à des données canadiennes ou québécoises provenant d'élections plus ou moins récentes, une observation demeure donc : les jeunes votent moins que les électeurs plus âgés.

### 2.1.2 L'effet générationnel

Il ne suffit évidemment pas de savoir que les jeunes votent moins que leurs aînés pour expliquer la chute du taux de participation général et celui des jeunes. Entre alors en jeu le phénomène de l'« effet générationnel », qui suppose des « changements entre les générations attribuables aux expériences communes et particulières que vivent les jeunes et les jeunes adultes » (O'Neill, 2003 : 15). Gélinau (2012 : 18-19) insiste quant à lui sur l'importance capitale de la première expérience de vote et de son contexte, qui seraient déterminants pour prédire la propension des individus à voter ultérieurement. Pour Howe (2010: 9):

people's basic values and dispositions, including those relevant to political engagement, are shaped by the social and political environment prevailing

during the early years of childhood and adolescence These formative influences exert a strong and steady pull throughout the person's life, leading to abiding differences in certain attitudes and behaviours among those born at different points.

Bref, pour bien saisir l'effet générationnel, il faut comprendre que « le contexte dans lequel s'opère la socialisation des électeurs d'une nouvelle cohorte détermine l'ampleur de leur participation tout au long de leur vie » (Gélineau, 2012 : 19).

Sur ce point, les études canadiennes et québécoises tendent vers la même conclusion. Lors de leur analyse des élections fédérales de 2000, Blais et *al.* (2002) ont divisé les électeurs en quatre cohortes : les pré-baby boomers (nés avant 1945), les baby boomers (1945-1959), la génération X (1960-1969) et les post-génération X (1970 et après). Ils ont alors été en mesure de comparer les différents taux de participation selon l'élection et les cohortes d'électeurs. Leurs observations sont probantes :

At the same age, turnout is 3 or 4 points lower among baby boomers than it was among pre-baby boomers, 10 points lower among generation X than it was among baby boomers, and another 10 points lower among the most recent generation than it was among generation X at the same age. This translates into a generational effect of over 20 points. (Blais et *al.* : 2002, 48)

Gélineau (2012) entreprend le même exercice, mais se limite aux seules données issues des élections québécoises entre 1985 et 2008. Il ajoute une autre cohorte à son analyse, soit celle des individus nés entre 1980 et 1989. Les résultats qu'il obtient lui permettent d'observer lui aussi l'impact de l'effet générationnel, puisque les jeunes nés dans les années 1980 votent moins que ceux des années 1970, qui eux étaient également moins nombreux à se présenter aux bureaux de scrutin comparativement à leurs aînés venus au monde dans les années 1960. Alors qu'au Canada l'effet générationnel s'observe de manière plus marquée à partir de la cohorte 1970 (Blais et Loewen, 2011), Gélineau (2012) souligne qu'au Québec, le début du déclin est le fait des individus nés dans les années 1960. Il convient donc d'affirmer qu'effectivement, « les individus des nouvelles cohortes entreprennent leur vie d'électeur avec un retard par rapport aux générations antérieures; un retard que le phénomène du cycle de vie n'arrive pas à combler » (Gélineau, 2012 : 18). Par la même occasion, soulignons que

l'âge et le remplacement générationnel n'ont qu'un faible pouvoir explicatif du déclin de la participation électorale, rendant nécessaire un examen plus approfondi des possibles causes à ce phénomène.

## 2.2 La participation publique et sociale

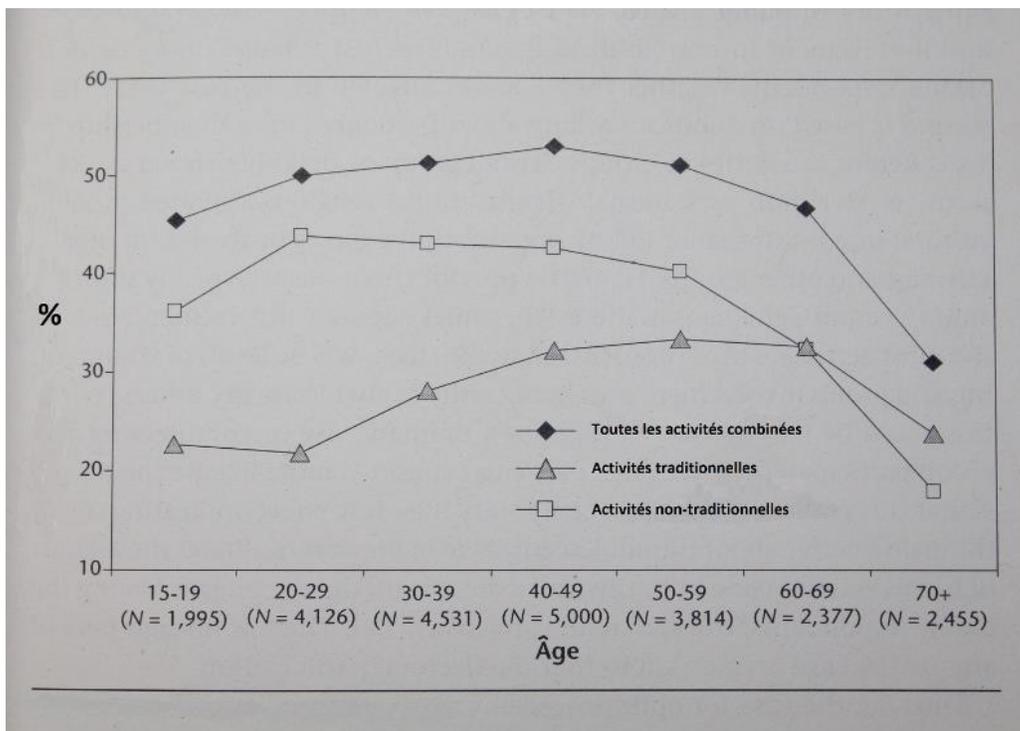
Comme Venne l'a bien explicité dans sa définition, la participation citoyenne ne se limite pas au seul fait d'aller voter, mais inclut d'autres formes d'engagement, souvent qualifiées de « moins formelles » ou de « non traditionnelles », qui renvoient aux notions de participation publique et de participation sociale. Cette catégorie regroupe une grande variété d'action, incluant notamment le fait de signer une pétition, de participer à une manifestation, de boycotter un produit, de communiquer avec les médias ou un politicien pour exprimer son point de vue, d'assister à une assemblée publique et de militer pour un parti politique (Howe, 2010 ; Milan, 2005).

Au niveau québécois, les études menées sur ce thème sont surtout qualitatives et s'appuient sur des entrevues menées avec de jeunes militants impliqués dans des causes et des groupes de toutes sortes. Gauthier et *al.* (2004) en retiennent que même si une montée du militantisme se faisait de plus en plus apparente, la plupart des répondants ont tous une certaine réticence vis-à-vis la politique plus formelle et l'engagement partisan ne constitue pas une valeur partagée par tous. Il en va de même pour les personnes interrogées par Quiénart et Jacques (2004), pour qui le fait de faire de la politique partisane ne doit pas se faire au détriment des valeurs qu'elles défendent. Gauthier et ses collègues remarquent toutefois que tous les militants interrogés ont indiqué avoir déjà exercé leur droit de vote. Cela laisse sous-entendre que les jeunes qui se tournent vers ces autres catégories d'engagement ne sont pas des abstentionnistes. Les jeunes qui ne votent pas ne se sentiraient donc pas plus interpellés par les modes de participation non traditionnels.

Les travaux quantitatifs effectués à l'échelle canadienne (Howe, 2010 ; Milan, 2005) apportent un meilleur éclairage sur la situation. Les pistes déjà explorées par les

chercheurs québécois se confirment toutefois: « there is no indication [...] that younger citizens who fail to vote are instead pouring their civic energies into other forms of public involvement. [...] Failure to vote election after election is a reliable indicator of a broader disengagement that manifests itself across other forms of political and civic involvement » (Howe, 2010: 30-32). Howe poursuit son questionnement et compare le niveau de participation entre les groupes d'âge et les différents types d'engagement. Il crée alors deux catégories : les activités traditionnelles autres que le vote (faire connaître son opinion à un élu ou via les médias, assister à une assemblée publique et faire du bénévolat pour un parti politique) et les activités non traditionnelles (signer une pétition, participer à une manifestation, boycotter ou choisir un produit pour des raisons éthiques), pour ensuite comparer leur popularité auprès des jeunes et de leurs aînés. Les observations qui en découlent, illustrées par le Graphique 1, mettent en lumière certaines tendances.

**Graphique 1 : Types d'activités pratiquées en 2002-2003 selon l'âge**



Source: Howe, 2010, *Citizens Adrift. The democratic Disengagement of Young Canadians*, p.27.

Les chiffres montrent que bien qu'il existe toujours un écart entre les jeunes et les individus plus âgés pour ce qui est de l'implication dans des activités traditionnelles, il est cependant moins important que celui qui prévaut pour la participation électorale. La courbe se modifie encore lorsque l'on compare le niveau d'implication dans les activités non traditionnelles. Dans ce cas-ci, la participation est à peu près égale, peu importe le groupe d'âge. Les jeunes sont donc plus enclins à s'impliquer dans des activités non traditionnelles, ce qui va dans le même sens que ce que Gauthier et *al.* avaient remarqué, à savoir une certaine réticence, même de la part de militants, à s'engager dans des activités plus formelles. Cependant, il en va de même pour les adultes. On ne peut donc pas affirmer que le désengagement de la jeune génération vis-à-vis les urnes et les modes de participation traditionnels est compensé par le fait qu'ils investissent d'autres champs d'action politique et citoyenne, étant donné que la participation de leurs aînés leur est toujours égale ou supérieure. De plus, Milan (2005) souligne que « les deux tiers (66 %) des jeunes adultes qui ont voté avaient également participé à au moins à une forme d'engagement politique autre que le vote », ce qui est, là encore, cohérent avec les informations recueillies via les études qualitatives québécoises. Pour Howe (2010: 26): « there remains significant cause for concern about the degree of public engagement among a sizable section of today's younger generation ». Sur une note un peu plus positive, Gauthier et *al.* (2004 : 150) considèrent qu'il serait peut-être « plus juste de parler d'un plus grand nombre de jeunes contemporains fortement intéressés par certains enjeux collectifs, ce qui ne se traduit pas nécessairement en action dans l'immédiat ».

### 2.3 Les explications proposées

Si les effets de cycle de vie et générationnels sont démontrés par les statistiques, il ne faudrait toutefois pas s'arrêter là dans notre recherche des causes possibles du déclin de la participation chez les jeunes. Plusieurs chercheurs, après avoir constaté la présence d'un écart de participation entre les générations, ont poussé plus loin leur réflexion. Leurs travaux se concentrent pour la plupart sur la seule participation électorale. Les conclusions obtenues sont cependant assez variées, résultant du degré

de complexité élevé de l'objet de leurs travaux (Lapp et Burron : 2012). Les paragraphes qui suivent retiennent quelques-unes des explications avancées pour comprendre cette diminution de participation chez les jeunes.

Dès les années 1970, Inglehart identifie certains défis à relever pour la démocratie telle qu'on la conçoit alors, notamment en ce qui concerne la participation électorale. Selon lui, ce sont des changements dans la culture politique et les valeurs des citoyens des démocraties libérales qui seraient à la source de ces menaces. À cet effet, Nadeau (2002 : 38) résume bien la pensée d'Inglehart :

According to him [Inglehart], the Western electorates had undergone two fundamental transformations. The first was cognitive. Being educated and informed, the « new » voters would be better equipped to understand and actively participate in political debates. The priorities of voters also had changed. « Materialist » preoccupations and values such as the maintenance of law and order or of economic stability gradually gave way to « post-materialist » priorities like protecting freedom of expression or wishing to be consulted in the making of significant governmental decisions.

Les citoyens, désormais plus actifs et autonomes politiquement, seraient, en contrepartie, plus critiques des acteurs et des institutions politiques et certainement pas satisfaits du statu quo (Nevitte, 1996). Ces institutions et les acteurs qui les animent ne répondraient donc plus aux attentes et aux demandes des citoyens, qui se tourneraient alors de plus en plus vers des formes de participation moins conventionnelles que l'expression du droit de vote ou le militantisme dans les partis politiques. Il faut cependant mentionner qu'une fois testés, certains postulats avancés par Inglehart sont mis à mal, notamment celui qui suppose le plus haut niveau de connaissances des individus, de même que celui qui prédit un engouement pour les types de participation non traditionnelles.

Des chercheurs explorent donc une tout autre piste, soit celle voulant que les individus ne soient pas assez informés sur le système et les enjeux politiques, ce qui les amènerait à se désengager du processus démocratique et particulièrement du processus électoral. Les citoyens ne possèderaient pas les aptitudes leur permettant d'être en mesure de critiquer leurs dirigeants et leurs institutions, puisque leur niveau de connaissance politique ainsi que celui de leur intérêt et de leur capacité à s'engager ne

sont pas adéquats (Kanji, 2002). Howe (2010) parle quant à lui d'inattention politique (*political inattentiveness*) pour qualifier le phénomène. En effet, il observe que les jeunes ont un faible intérêt pour la politique en général, qu'ils ne suivent pas l'actualité politique, que ce soit en lisant les journaux ou en écoutant les nouvelles et qu'ils n'ont pas un niveau de connaissances de base adéquat sur le sujet. « In the absence of political attentiveness, the formulation of political preferences is stunted [...] this is an important part of the story behind young people's disengagement from politics » (Howe, 2010: 44). Milner (2010 : 8), dès le début de son ouvrage, va même jusqu'à affirmer ceci : « turnout and political knowledge go together ».

Ce ne sont évidemment pas toutes les théories qui s'opposent à ce point entre elles. La plupart des auteurs préfèrent proposer de nouvelles dimensions ou amener certaines précisions pour expliquer le phénomène. Ainsi, Johnston et Matthews (2004) avancent que l'affaiblissement des efforts de mobilisation des partis et le déclin de la compétition électorale seraient néfastes pour ce qui est de la participation électorale des jeunes. De par leur âge, les jeunes ont moins vécu que leurs aînés, ce qui ferait en sorte qu'ils se sentent moins interpellés par le processus électoral et qu'ils auraient donc besoin de plus de motivations extérieures pour les convaincre d'exercer leur droit de vote. Pour les auteurs, ce rôle revient aux partis politiques, qui devraient inciter davantage les jeunes à devenir membre de leur formation en faisant tous les efforts possibles pour les recruter, sans quoi le taux de participation pourrait chuter. Une baisse marquée nuirait même potentiellement aux partis, puisque ceux-ci pourraient ne plus être en mesure de bien évaluer leurs appuis dans les circonscriptions. Les chercheurs remarquent en outre que le déclin du taux de participation au Canada coïncide avec la baisse de la compétition électorale. Savoir qui va gagner l'élection, tant à l'échelle locale que nationale, nuirait à l'intérêt des citoyens, particulièrement à celui des jeunes. Ramener une compétition électorale plus intense constitue donc le second défi lancé aux formations politiques.

Dans la même veine, Dostie-Goulet (2009) s'intéresse elle aussi au rôle que peuvent jouer certains stimuli extérieurs dans l'intérêt que portent les jeunes à la

politique. Ses recherches traitent plus particulièrement de l'impact de la socialisation politique à l'adolescence et s'inscrivent donc dans la lignée des travaux qui considèrent que l'intérêt est à la base de la participation. Les résultats qu'elle obtient sont d'ailleurs probants: « different venues can play a role in increasing interest and that social network do matter when it comes to both the level of and change in the political interest » (Dostie-Goulet, 2009: 416). Même si ce ne sont toutefois pas toutes les catégories de personnes qui ont la même influence sur tous les jeunes, une constante demeure cependant : l'influence politique des parents est observée dans tous les cas. Plus les parents s'intéressent et échangent avec leur enfant sur la politique, plus ce dernier a de chances d'être intéressé par le sujet. Il ne faudrait cependant pas sous-estimer l'importance d'autres catégories de personnes. À l'adolescence, les amis prennent de plus en plus de place, allant même jusqu'à pratiquement égaler celle des parents. Il est même à prévoir qu'à mesure que les jeunes vieillissent et s'éloignent de leur famille, l'influence des amis va supplanter celles des parents. Finalement, les professeurs qui enseignent les sciences sociales sont eux aussi susceptibles d'influencer leurs étudiants par le contenu de leurs cours qui ont un lien avec l'éducation civique.

Plusieurs autres raisons sont également invoquées, telle l'évolution du concept même de citoyenneté, qui se rapprocherait aujourd'hui davantage de celui de consommateur de services gouvernementaux (Hudon, 2012) l'évolution de la conception du vote, aujourd'hui moins considéré comme un devoir civique (Blais, 2000), ou encore la transformation des habitudes de consommation médiatique (Wattenberg, 2003). Bien que les raisons mobilisées pour expliquer le déclin de participation se complètent et s'opposent, les théories présentées arrivent à la fois à réussir et à échouer au test de la réalité, dépendamment des chercheurs et des méthodes utilisées. Ces résultats confirment donc une fois de plus le caractère complexe du problème auquel cet essai s'attaque. La plupart des auteurs préfèrent d'ailleurs faire référence à plusieurs théories plutôt que de s'engager à en défendre une plus qu'une autre et s'entendent ainsi pour dire qu'il serait réducteur de ne pas prendre en considération

plusieurs des explications proposées quand l'objectif est de cerner correctement la problématique.

#### 2.4 Profil des jeunes abstentionnistes et désengagés

Le fait de s'attarder aux différentes théories expliquant les raisons profondes du désengagement de la jeunesse a permis de révéler que celles-ci sont multiples et complexes. Il serait donc réducteur de penser que les jeunes qui décident de ne pas s'impliquer ont tous le même profil et les mêmes raisons pour ne pas le faire. À cet effet, Blais et Loewen (2011) ont étudié l'effet de certaines variables sur le vote des jeunes de 18 à 24 ans. Ils arrivent à la conclusion que plusieurs indicateurs socioéconomiques peuvent aider à prédire si un jeune exercera son droit de vote ou non. Parmi eux, le niveau de scolarité et l'origine (le fait d'être né au Canada ou non) sont les plus significatives. Par contre, des facteurs tels l'intérêt pour la politique, le visionnement du débat des chefs, le fait de participer à d'autres activités politiques et de s'informer sur Internet influencent encore plus la propension des jeunes Canadiens à voter. Les chercheurs en viennent donc à la conclusion que les facteurs politiques ont un plus grand pouvoir explicatif que les variables socioéconomiques. Dans une étude qui s'intéresse aux jeunes non-engagés dans un sens plus large, Mahéo et *al.* (2005 : 418) soulignent en outre que ceux-ci « font moins confiance aux institutions gouvernementales, ont moins confiance dans les gens, lisent les nouvelles moins souvent et ont un faible intérêt pour la politique ». Par contre, cela ne les empêcherait pas de partager les mêmes valeurs démocratiques que les jeunes engagés.

Même si l'étude de Blais et Loewen établit certains traits qui caractérisent les jeunes abstentionnistes, leur portrait pourrait être encore approfondi. À ce sujet, Mahéo et *al.* (2005) proposent une typologie des jeunes « non-engagés », non pas sans avoir étudié préalablement les barrières pouvant empêcher les jeunes à se lancer de manière active dans une forme ou une autre d'engagement politique. Il y a tout d'abord les « critiques », représentant seulement 9% des non-engagés, pour qui les politiciens ne sont pas dignes de confiance et qui ne sont pas satisfaits de la manière dont les choses se passent en politique. Certains jeunes de cette catégorie rejettent même la

démocratie représentative et le système politique et, pour la plupart, cette attitude va vraisemblablement les tenir à l'écart d'une participation plus active à court et à long terme.

La seconde catégorie est celle des « démunis », dont font partie environ 25% des non-engagés et qui comprend les jeunes peu informés et peu curieux, n'ayant pas d'intérêt dans les problématiques sociales. Ceux-ci ne croient pas dans le pouvoir de leurs actions individuelles pour changer les choses et leur participation, même éventuelle, est loin d'être chose faite.

Viennent ensuite les « occupés », pour qui ce ne sont pas nécessairement les connaissances politiques qui font défaut, mais plutôt le temps pour s'impliquer. Par contre, leur réseau social très mobilisant et leurs expériences d'engagement passées ont été assez positives pour qu'ils aient envie de s'impliquer à nouveau éventuellement.

Les « attentistes » quant à eux n'auraient besoin que d'opportunités intéressantes en lien avec leurs intérêts pour se lancer. Les deux derniers groupes comptent chacun environ 33% des effectifs parmi les non-engagés. Les jeunes qui ne participent pas seraient donc, pour plus de la moitié des cas, dans cette situation que de manière temporaire.

Ce travail de classification met en lumière le fait que la catégorie des jeunes qui ne s'impliquent pas, que certains considèrent comme homogène, contient en fait des individus aux profils multiples. Cela complique quelque peu la tâche à ceux qui travaillent à les raccrocher, puisque « les stratégies de mobilisation ou de réengagement [doivent] donc prendre en compte la diversité des contextes et des obstacles à la participation » (Mahéo et *al.*, 2005 : 421). Par ailleurs, bien que les élus puissent compter sur l'expertise de la fonction publique, il est tout de même primordial pour que des solutions adéquates soient mises en place, que les députés soient informés adéquatement. Ce sont effectivement eux qui peuvent prendre l'initiative d'adopter des stratégies de mobilisation, que ce soit par une loi, un règlement ou une

directive. Pour cette raison, quelques questions ont été posées aux députés afin de les sonder sur leurs connaissances et leurs opinions sur le déclin de participation chez les jeunes et sur les moyens à privilégier pour corriger la situation.

Le tour d'horizon entrepris dans la section précédente a certainement contribué à mettre en lumière la complexité du phénomène. Il a en outre permis de mettre la table pour l'analyse qui vient, soit celle liant littérature, jeunes et députés.

### **3. L'avis des jeunes et des élus**

Les quelques écrits cités dans la précédente partie ont permis d'exposer les différents points de vue et les multiples théories qui tentent de mettre à jour les possibles explications et causes d'un phénomène fort complexe. Plusieurs pistes ont été abordées et il est maintenant pertinent de connaître le point de vue des jeunes et des députés sur la question. L'objectif de cette partie est donc de déterminer si les élus rejoignent l'avis des jeunes sur le déclin du taux de participation électoral. Bien qu'il aurait été préférable de considérer également la participation sociale, les écrits dans lesquels les jeunes sont sondés se concentrent exclusivement sur le vote. Milner (2010) considère d'ailleurs que la participation électorale demeure le meilleur indicateur de santé démocratique, puisqu'il est traditionnellement le geste le plus pratiqué par les citoyens. Il souligne également que le vote est l'indicateur le plus objectif, le plus facile à quantifier et à opérationnaliser ainsi que le plus simple pour établir des comparaisons. Il n'en demeure pas moins que l'exercice mérite d'être fait et que celui-ci contribue à la pertinence de cet essai.

Les données concernant les jeunes sont tirées d'un article de Pannett et LeDuc (2003), qui ont mené des entrevues semi-dirigées avec plus de 300 jeunes Canadiens âgés de 18 à 24 ans au moment des élections fédérales de 2000, ainsi qu'une étude faite par l'Institut du Nouveau Monde (INM) pour le DGEQ (Directeur général des élections du Québec, 2012), qui s'intéresse elle aussi à l'opinion de 209 jeunes âgés entre 18 et 34 ans ayant participé à une école d'été de l'INM. Ce sont cette fois des

questions fermées qui ont été posées. Tout en ayant en tête que l'âge des répondants diffère de notre cible et que l'on peut supposer qu'ils sont plus politisés que la moyenne vu leur implication dans les écoles d'été de l'INM, leurs propositions valent tout de même la peine d'être analysés. Les questions posées explorent notamment l'idée que se font les jeunes des principaux motifs d'abstention parmi leurs pairs, de même que leur perception des raisons de la faible participation des jeunes. À partir des résultats obtenus par les chercheurs et des entrevues menés auprès des députés québécois, il est maintenant possible de les situer les uns par rapport aux autres sur ces questions, en plus de pouvoir comparer leurs perceptions avec les réalités décrites dans la littérature sur le sujet.

### **3.1 Les causes du déclin de la participation des jeunes**

Pour ce qui est des principales raisons invoquées pour expliquer la baisse de participation par les jeunes eux-mêmes, Pannett et LeDuc classent les réponses en deux catégories (tableau 1). Ainsi, 79% des moins de 25 ans attribuent le phénomène au fait que les jeunes ne sont pas intégrés. Ils considèrent que le fait de ne pas se sentir représentés ou liés par la politique, le manque d'information, de compréhension et de connaissances, le manque d'encouragement, ainsi que le fait d'être trop occupés et trop mobiles sont des facteurs pouvant expliquer le désengagement des électeurs. Le second type de réponses obtenues fait quant à lui référence au désengagement des individus, notamment par désintérêt, apathie, négativisme, cynisme, désillusion, méfiance envers le système et les politiciens, rébellion, paresse et irresponsabilité. En somme, les jeunes Canadiens interrogés par les chercheurs privilégient les explications données par des auteurs comme Howe (2010) et Milner (2010) qui mettent en lumière le désintéressement et le manque d'informations des jeunes pour donner un sens au déclin observé.

**Tableau 1 : Raisons de la faible participation des jeunes selon les 18-24 ans**

Raisons	%
<b>Non intégrés</b>	<b>79</b>
Éloignés de la politique en raison de l'âge; ne se sentent pas représentés, liés	40
manque d'information, de compréhension, de connaissances	34
manque d'encouragements	2
Trop occupés, trop mobiles	3
<b>Désengagement</b>	<b>51</b>
Désintérêt, apathie	31
Négativisme, cynisme, désillusion	9
Méfiance envers le système / les politiciens	7
Irresponsabilité, rébellion, paresse	4
Autre	2
	n= 386

Adapté de Pannett et LeDuc, 2003. « La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes », *Perspectives électorales*, 5 (2), p. 6.

Pannett et LeDuc interrogent également de jeunes abstentionnistes et leur demandent, dans une question ouverte, la ou les raisons qui les ont poussés à ne pas exercer leur droit de vote. Leurs réponses peuvent être classées sous trois grands thèmes, soit le désintérêt, le négativisme ainsi que les raisons personnelles et administratives. Les catégories recueillent chacune environ le même nombre de réponses, il est donc difficile de déterminer laquelle est la plus déterminante.

**Tableau 2 : Principaux motifs d'abstention à l'élection de 2000 selon les 18-24 ans**

motifs d'abstention	%
<b>Désintérêt</b>	<b>39</b>
Non intéressé; ne s'en souciait pas; apathie	28
Vote inutile; ne compte pas; issue connue d'avance	7
Oublié; ne savait pas	4
Trop compliqué; confusion	0
<b>Négativisme</b>	<b>27</b>
N'aimait aucun des candidats / partis / enjeux	14
Manque de confiance envers les candidats / partis / chefs	6
Manque d'information sur les candidats / partis / enjeux	6
Mécontentement régional	1
<b>Raisons personnelles / administratives</b>	<b>43</b>
Trop occupé par le travail / l'école / la famille	23
Hors de la circonscription / province / pays	8
Problèmes d'inscription	7
Ne savait pas où ni quand; problèmes avec le bureau de scrutin; transport	4
Déménagement	1
<b>Autre</b>	<b>5</b>
Motifs religieux	1
Autre; inclassable; vague; aucun	4
	n= 347

Adapté de Pannett et LeDuc, 2003. « La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes », *Perspectives électorales*, 5 (2), p. 5.

Il est maintenant temps de s'intéresser aux propos tenus par les élus sur ces mêmes questions. Sur les causes du désengagement des jeunes, les députés interrogés sont unanimes sur un point : la nature des enjeux débattus lors des campagnes électorales et entre les élections n'interpelle pas assez les jeunes. Le député de Papineau parle de « l'absence de grands projets mobilisateurs positifs », tandis que les autres mentionnent plutôt le peu de sujets touchant directement les jeunes mis de l'avant par les partis politiques. Les députés de Chauveau, Gouin et Laval-des-Rapides attribuent d'ailleurs en partie l'augmentation du taux de participation

chez les jeunes en septembre dernier au fait que l'éducation ait été au cœur de la campagne électorale.

Lorsqu'on leur demande de préciser quels seraient les sujets les plus susceptibles d'attirer l'attention des jeunes, Mme David énumère, outre l'éducation, la hausse du salaire minimum, l'amélioration des conditions de travail dans les milieux non syndiqués et la défense des droits humains fondamentaux. Le député de Laval-des-Rapides se joint à la députée de Gouin pour évoquer l'environnement, qui leur semble interpeler particulièrement les jeunes électeurs. Les enjeux cités précédemment démontrent bien l'évolution des valeurs dont parlait Inglehart (voir Nadeau : 2002). L'environnement et la défense des droits humains, deux sujets que les jeunes ont à cœur, sont effectivement des valeurs dites « postmatérialistes ». Toutefois, des enjeux liés aux valeurs matérialistes semblent encore au cœur des préoccupations des jeunes, ce qui vient nuancer quelque peu la précédente observation. Pour sa part, M. Deltell estime que tous les enjeux peuvent interpeller la jeunesse et que ce sont les partis qui ont la responsabilité de trouver la manière. M. Iracà suggère de le faire en changeant la manière de faire de la politique, notamment en s'inspirant du travail en commission parlementaire, de même qu'en laissant la place et la possibilité aux jeunes de faire évoluer les choses au sein des partis et des institutions. Ces propos sont par M. Bureau-Blouin qui croit que les jeunes délaissent la politique car ils considèrent qu'il n'y a pas de place pour eux.

Par contre, lorsque l'on se réfère aux précédents tableaux, il est relativement facile d'établir qu'il ne s'agit pas d'un des principaux facteurs identifiés par les jeunes. Aucune des raisons citées pour expliquer le déclin de participation des jeunes ne peut être directement liée au fait que les enjeux soient adaptés ou non à la jeunesse. Par contre, en s'attardant au tableau qui décrit les principaux motifs d'abstention, on remarque que 14% l'on fait, car ils n'aimaient aucun des candidats, des partis ou des enjeux. Soulignons toutefois que les élus n'ont pas évoqué l'idée que les candidats ou les partis puissent déplaire aux jeunes au point où ils ne vont pas voter, ce qui rend la comparaison moins évidente à faire. Les députés semblent donc avoir surestimé le

poids des enjeux politiques et électoraux comme facteur explicatif du déclin de la participation des jeunes.

Le second motif, invoqué cette fois par les députés de la CAQ, du PQ, de QS et indirectement par celui du PLQ, dénonce le manque de connaissances politiques des jeunes. En effet, tous ont remarqué qu'il était courant que les jeunes électeurs ne possèdent pas les compétences nécessaires à la compréhension du fonctionnement des institutions politiques québécoises, du système électoral et des différences entre les partis. Ils soulignent le rôle important que joue l'école, mais encore plus celui des parents, pour éveiller les enfants aux questions politiques et aux rudiments de la démocratie québécoise. M. Bureau-Blouin est par ailleurs le seul à mentionner le fait qu'il est plus difficile d'atteindre les jeunes via les médias traditionnels, ceux-ci préférant Internet et les réseaux sociaux. Ce faisant, les nouvelles et les messages politiques leur sont moins accessibles, surtout si leur cercle d'amis n'est pas politisé. Cette fois, les élus interrogés sont en phase avec la jeunesse sur la question puisque le tableau 1 indique que 34% des jeunes interrogés attribuent au manque d'information, de compréhension, ou de connaissances leur désengagement. Cette interprétation rejoint également la thèse soutenue par Howe (2010) et Milner (2010), voulant que les carences en informations politiques soient à l'origine du désintéressement des jeunes.

Le député de la CAQ joint sa voix à celle de la députée de QS pour suggérer qu'il est possible que la participation des jeunes soit reliée au sentiment que « son vote compte » et qu'il vaut la peine de se déplacer pour l'exprimer. M. Deltell invoque le référendum de 1995 et l'enjeu qu'il représentait pour expliquer l'engouement qu'il a suscité chez les électeurs, tandis que Mme David pointe du doigt le système électoral, lequel fait en sorte que plusieurs votes ne sont pas pris en compte au final. Ces élus semblent donc adhérer à l'idée de Johnston et Matthews (2004) qui attribue en partie le déclin du vote chez les jeunes à la baisse de la compétition électorale. Encore une fois, cette réponse ne fait pas partie des raisons évoquées par les répondants de Pannett et LeDuc (2003) (tableau 1). De plus, le fait de considérer que l'issue de l'élection est connue d'avance et que son vote est inutile a été pris en compte par seulement 7% des

abstentionnistes (tableau 2), ce qui renforce d'autant plus l'idée que les élus donneraient trop d'importance à la valeur du vote et à la compétition électorale.

L'abstentionnisme est un autre des sujets abordés pendant l'entrevue. Les députés étaient invités à donner leur avis sur les causes du phénomène, de même que sur le profil des jeunes en âge de voter qui choisissent de ne pas le faire. Cette fois-ci, aucun élément de réponse ne semble transcender les allégeances. L'élue libérale de Papineau est la seule à critiquer les gens qui ne se prévalent pas de leur droit de vote, bien qu'il attribue encore une fois ce comportement à un manque de connaissances politiques. Pour les trois autres, ne pas aller voter est un acte légitime et porteur de sens. M. Deltell dira d'ailleurs que les abstentionnistes « ont le profil d'eux-mêmes », c'est-à-dire qu'il existe autant de raisons de ne pas voter qu'il y a d'abstentionnistes et toutes les raisons invoquées sont aussi bonnes les unes que les autres. Pour lui, « à chaque fois que quelqu'un ne vote pas, c'est la classe politique qui est interpellée et non pas l'individu », c'est donc aux politiciens à trouver une façon de les raccrocher.

Pour la représentante de Québec solidaire et le député du PQ, certains abstentionnistes font partie d'une catégorie de gens que Mme David appelle les « anarchistes ». Selon les deux députés, ce sont des jeunes pour qui ne pas voter est un geste politique et réfléchi et qui rejettent les institutions en place. La députée de Gouin y voit également une demande pour une démocratie plus participative et un rejet des politiciens qui « seraient tous pareils ». Cependant, M. Bureau-Blouin et Mme David ne s'entendent pas sur l'importance relative de ce groupe par rapport à l'ensemble des jeunes abstentionnistes. Pour l'une, il représente une proportion de plus en plus nombreuse des jeunes qui ne votent pas, tandis que pour l'autre, il demeure très marginal. Cette catégorie d'abstentionnistes est également évoquée par Mahéo et al. (2005) sous l'appellation des « critiques ». Selon leur échantillon, ils ne représenteraient que 9% des abstentionnistes, ce qui rejoint davantage la perception du député de Laval-des-Rapides. Par contre, 20% des jeunes interrogés par Pannett et LeDuc (2003) affirment ne pas être allés voter, car ils n'aimaient pas ou n'avaient pas confiance en les

candidats, les partis et les chefs. Quoi qu'il en soit, les « critiques » sont bel et bien une catégorie d'abstentionnistes, mais ils sont loin d'en constituer la majorité.

Une autre des explications retenues par tous les élus concerne encore une fois le manque de connaissances des jeunes électeurs. Tous les quatre ont fait le lien entre l'influence familiale, les connaissances et l'intérêt pour la politique, rejoignant ainsi la théorie de la socialisation politique mise de l'avant, entre autres, par Dostie-Goulet (2009). Dans la typologie élaborée par Mahéo et ses collègues (2005) cette description correspond à la catégorie des « démunis » et elle compterait 20% des jeunes abstentionnistes. Selon la recherche de Pannett et LeDuc (2003), les jeunes qui ne votent pas reconnaissent eux aussi que le manque d'information y est pour quelque chose dans leur décision, puisque 28% d'entre eux avouent s'abstenir par manque d'intérêt et 6% le font à cause d'un manque d'information sur les candidats, les partis ou les enjeux. Bref, sur ce point, les élus ont réussi à bien identifier une des principales raisons de l'abstentionnisme chez les jeunes.

Finalement, M. Bureau-Blouin mentionne rapidement la paresse comme étant des raisons qui peuvent être évoquées par les jeunes pour ne pas se rendre aux urnes. Ce faisant, il est le seul à rejoindre ce que Pannett et LeDuc (2003) avaient décelé, soit que 43% des jeunes abstentionnistes ne vont pas voter à cause de raisons personnelles et administratives (tableau 2).

Certains députés ne semblent pas totalement convaincus de la thèse du déclin de participation. L'élu du Parti québécois et celle de Québec solidaire évoquent les événements de 2012 pour rappeler que la jeunesse québécoise peut encore se mobiliser lorsqu'elle en ressent le besoin, que ce soit par le biais des manifestations ou par celui des urnes, comme en témoigne la remontée du taux de participation électorale de septembre dernier. Mme David se réfère également à son époque pour nuancer certaines perceptions. Elle affirme que les jeunes n'étaient pas nécessairement plus mobilisés et impliqués que ceux d'aujourd'hui et qu'il est faux de penser qu'ils « étaient tous dans la rue » durant les années 1970. D'ailleurs, il est intéressant de souligner que

tous les députés qui ont participé à cette étude sont impliqués d'une manière ou d'une autre au niveau politique ou communautaire depuis leur adolescence ou le début de l'âge adulte et qu'ils ont tous exercé leur droit de vote aussitôt que l'occasion s'est présentée. Ce constat rejoint celui des recherches de Quiénart et Jacques (2004), de même que celles de Gauthier, Gravel et Brouillette (2004), selon lesquelles les jeunes qui militent dans différents groupes sont également enclins à exercer leur droit de vote.

### **3.2 Les solutions au déclin de la participation**

La comparaison des causes du déclin de la participation électorale identifiées par les élus et par les jeunes a permis de constater quelques décalages entre les deux groupes. Voyons maintenant s'ils arrivent aux mêmes suggestions pour améliorer la situation.

Les chercheurs interrogent donc les jeunes participants sur les solutions à envisager pour redresser la situation, en utilisant encore une fois une question ouverte. Leurs suggestions (tableau 3) portent tout d'abord sur une meilleure éducation des citoyens. Cette proposition est cohérente avec les causes et les motifs d'abstention invoqués plus haut, où le désintérêt et le manque de connaissances sont souvent cités par les jeunes interrogés. Plusieurs sont d'avis que l'école devrait être plus active pour sensibiliser les jeunes à la chose politique, alors qu'aucun d'entre eux ne mentionne le rôle que pourrait jouer la cellule familiale à ce chapitre. La seconde catégorie de solutions envisagées s'adresse au système politique qui devrait faire plus de place aux jeunes et aux enjeux qui les interpellent. Cet intérêt pour les enjeux est cependant soudain, puisque ce sujet ne fait pas partie des principales causes citées dans la partie précédente. Il est alors permis de penser que les députés ont eu raison de soulever cette question lors des entrevues.

**Tableau 3 : Les solutions au déclin de participation des jeunes selon les 18-24 ans**

Solutions	%
<b>Meilleure éducation; information</b>	<b>47</b>
Davantage de sensibilisation dans les écoles	23
Davantage de dialogue / de contact direct / d'éducation (en général)	9
Plus d'accent sur la pertinence au niveau individuel, avantages, emplois	8
Plus de publicité, de présence médiatique	8
Plus d'éducation à la maison	0
<b>Changements au système politique; engagement</b>	<b>43</b>
Enjeux plus pertinents pour les jeunes	27
Recrutement, engagement des jeunes	7
Candidats, politiciens, chefs plus jeunes	5
Meilleurs politiciens, chefs, partis	2
Réforme électorale; réforme démocratique	2
<b>Changements de conduite politique</b>	<b>25</b>
Gouvernement qui a de meilleurs rapports avec les jeunes, qui les comprend	11
Plus d'honnêteté, de responsabilité, d'obligation de rendre des comptes	6
Rendre la politique moins compliquée, plus intéressante, plaisante	8
Autre	2
Rien, ne sait pas	3
	n= 332

Adapté de Pannett et LeDuc, 2003. « La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes », *Perspectives électorales*, 5 (2), p. 7.

Une autre étude menée par l'INM pour le compte du DGEQ s'intéresse également aux solutions préconisées par les jeunes pour renverser la tendance observée en ce qui concerne la participation électorale des jeunes. Le tableau 4 indique, en pourcentage, le taux d'approbation des mesures proposées. Parmi les idées les plus populaires, les auteurs retiennent l'éducation civique à toutes les étapes de la scolarité, de même que l'encouragement à la participation citoyenne. Il est également suggéré d'améliorer l'accès au vote pour les jeunes citoyens, notamment en permettant aux étudiants de voter dans leur établissement d'enseignement. Ainsi, même si

l'approbation de certaines mesures, telle la réforme du mode de scrutin, varie d'une étude citée à une autre, il est tout de même possible de lier les grandes conclusions des deux études.

**Tableau 4 : Présentation des dix-neuf mesures pour favoriser une plus grande participation électorale des jeunes au Québec**

Catégorie	Mesures	Niveau d'appui en %
<b>Éducation civique</b>	Accorder plus de place à l'éducation civique au primaire et au secondaire.	96
	Organiser des simulations parlementaires au secondaire, au cégep et à l'université.	89
	Organiser des simulations d'élections dans les écoles secondaires.	84
	Créer un cours obligatoire au cégep sur les systèmes politique et électoral québécois et canadiens.	76
<b>Accès au vote</b>	Permettre aux étudiants de voter à leur cégep ou à leur université.	95
	Permettre le vote électronique.	80
<b>Participation citoyenne</b>	Valoriser et encourager la participation citoyenne.	91
	Organiser dans les cégeps et les universités des activités de débats entre les candidats.	88
	Rencontrer et échanger avec les élus.	87
	Organiser des activités délibératives virtuelles sur les enjeux électoraux.	64
<b>Réformes institutionnelles</b>	Réformer le système électoral en introduisant des éléments de proportionnalité.	84
	Rendre le vote obligatoire.	62
<b>Campagne de sensibilisation et d'information</b>	Mener une campagne de sensibilisation électronique dans les réseaux sociaux.	68
	Mettre en ligne un site Internet de type « Politique 101 ».	54
	Produire une campagne publicitaire télévisuelle sur l'importance de voter.	48
	Produire un vox populi avec des personnalités sur l'importance de voter.	46
<b>Autres</b>	Visiter l'Assemblée nationale.	53
	Souligner officiellement (certificat et cérémonie) l'arrivée à la majorité.	27
	Permettre aux partis politiques de créer des comités étudiants dans les cégeps et les universités.	55

Source : DGEQ, 2012. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : Une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*, p.38.

Les élus interrogés y sont également allés de leurs recommandations dans le but d'améliorer la participation des jeunes. Afin de respecter la méthodologie employée

dans l'une et l'autre des études et ainsi faciliter la comparaison des résultats obtenus, ils ont dû répondre à des questions ouvertes et fermées. Tous se sont montrés bien fiers du fait que des bureaux de vote seront installés dans les établissements scolaires et que cette mesure a le potentiel d'améliorer la situation. Si la mesure n'est même pas mentionnée dans l'étude de Pannett et LeDuc (2003), elle obtient 95% d'appuis chez les jeunes répondants de l'INM. Il semble donc que les parlementaires aient visé dans le mille en adoptant à l'unanimité le projet de loi 13 (Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote des étudiants dans les locaux des centres de formation professionnelle et des établissements d'enseignement postsecondaire, 2013, ch 5 ) le 23 avril dernier qui autorise les étudiants à voter dans leur établissement d'enseignement. Il faudra toutefois attendre les prochaines élections avant de voir ses effets concrets.

Pour les députés ayant pris part à cette étude, l'éducation civique est également une solution très prisée. Mis à part le député de Chauveau, tous ont indiqué que l'acquisition de connaissances politiques est garante d'une meilleure participation. M. Iracà et Mme David croient même que la solution à ce manque d'information passe d'abord et avant tout par les parents, qui devraient discuter davantage de politique avec leurs enfants. Reconnaissant qu'il est impossible d'imposer de telles exigences aux parents, ils suggèrent donc que l'école prenne le relais, ce à quoi le député péquiste donne son appui. Ils proposent alors que certaines notions du système politique soient intégrées dans un éventuel cours d'histoire du Québec obligatoire au cégep. Les élus rejoignent donc une des principales revendications des jeunes, pour qui le rôle que doit tenir l'école dans la reconnexion de la jeune génération avec la politique est central.

Ajoutant une autre dimension à ce qui pourrait se faire dans les écoles, les quatre parlementaires parlent des tournées qu'ils font dans les établissements d'enseignement de tous les niveaux comme une façon d'intéresser les jeunes à la politique. M. Deltell mentionne qu'il s'agit d'une façon pour les députés d'établir un lien de confiance avec les jeunes citoyens, tandis que M. Bureau-Blouin en profite pour parler de son expérience personnelle afin de susciter l'intérêt de la jeunesse pour la

politique. Les données issues de la recherche de l'INM montrent d'ailleurs qu'il s'agit d'une mesure appuyée par 87% des répondants.

Le député de la CAQ et celui du PQ reprennent encore une fois l'idée de parler davantage d'enjeux qui touchent les jeunes. Pour M. Deltell, tous les sujets sont susceptibles d'intéresser la jeunesse si l'angle d'approche est adéquat, partant du principe que « si ça touche la société, ça touche les jeunes ». Même si, comme il a été dit précédemment, la question des sujets débattus en campagne ou entre les élections ne semblait pas être perçue comme un facteur important du déclin de la participation par les jeunes eux-mêmes, il en va tout autrement lorsque vient le temps d'en identifier les solutions. En effet, 27% du bassin de répondants de Pannett et LeDuc (2003) proposent aux politiciens de discuter d'enjeux plus pertinents pour les jeunes s'ils veulent les inciter à participer. Les élus de Chauveau et de Laval-des-rapides ont donc bien fait de persévérer dans cette voie.

À l'exception du député caquiste qui a une opinion opposée à celle de ses collègues sur cette question, tous les autres parlementaires interrogés s'entendent pour dire que les campagnes de communication sont également un bon moyen de rejoindre les jeunes. Mme David propose que ces campagnes ne se tiennent pas uniquement en période électorale, mais qu'elles s'étendent entre les élections, avec comme objectif de présenter le vote comme une geste naturel, voire « à la mode ». Pour les élus péquiste et libéral, c'est plutôt le choix des médias qui importe. Selon eux, il est important d'utiliser les réseaux sociaux et le web pour mieux atteindre la cible. Cette suggestion est approuvée entre 48% et 58% des jeunes de l'INM (DGEQ, 2012) selon le choix du média et du contenu, tandis que seulement 8% des répondants de l'autre recherche citée (Pannett et LeDuc, 2003) considère que de faire plus de publicité et d'augmenter la présence médiatique aiderait le niveau de participation des jeunes. Sans être totalement discréditée, l'option de la campagne de communication ne déclenche donc pas le même engouement chez les jeunes qu'elle ne le fait chez les élus.

La députée de Gouin rappelle avec justesse qu'il ne faut pas se contenter d'encourager les jeunes à aller voter une fois tous les quatre ans et que l'engagement commence tout près de chez soi, dans son quartier par exemple. Selon elle, c'est là que débute le véritable engagement. En cela, elle rejoint parfaitement l'avis de 91% des répondants de l'étude de l'INM (DGEQ, 2012), pour qui valoriser et encourager la participation citoyenne est un moyen potentiellement efficace de redonner aux jeunes le goût de s'intéresser à la politique. Notons que les quatre parlementaires ont donné leur assentiment à cette suggestion lorsque la question leur a été posée directement.

En somme, les principales solutions proposées par les jeunes semblent avoir trouvé un écho parmi la députation québécoise. Les deux mesures qui se démarquent dans la recherche de Pannett et LeDuc, soit davantage de sensibilisation dans les écoles et parler d'enjeux pertinents pour les jeunes, sont mentionnées par au moins deux des élus interrogés. Pour ce qui est des principales suggestions appuyées par les répondants de l'étude de l'INM pour le DGE (2012), toutes trois recueillent l'appui de tous les députés. Ainsi, le fait d'accorder une plus grande place à l'éducation civique, d'encourager la participation citoyenne et de permettre aux jeunes de voter dans leur établissement d'enseignement sont des solutions que tous les élus encouragent. La dernière sera même mise en application lors de la prochaine élection.

## **Conclusion**

Les constats à tirer de ce travail sont donc multiples. Pour commencer, il faut retenir que le contexte et la situation du déclin de la participation chez les jeunes sont très complexes. Il existe d'ailleurs plusieurs types de participation, qui exigent chacun des niveaux d'engagement différents, que ce soit, par exemple, l'exercice du droit de vote, signer une pétition ou encore s'impliquer dans un parti politique ou un groupe d'intérêt. Si certains croient que les jeunes délaisseraient une catégorie au profit d'une autre, les études du cas canadien tendent plutôt à confirmer que les jeunes participent moins que leurs aînés, peu importe le moyen. Plusieurs auteurs ont également cherché à expliquer le phénomène de la baisse de participation citoyenne de la jeunesse. Une

multitude de facteurs entrent en jeu et il vaut mieux tenter de dresser un portrait des explications possibles plutôt que de s'en tenir à une seule. Si l'on veut avoir une vision d'ensemble, il faut considérer le manque de connaissances politiques, le contexte de socialisation, l'évolution des valeurs, de même que celle de la perception du vote et des habitudes de consommation médiatique, en plus de prendre en compte le niveau de compétitivité électorale. La pluralité des théories concernant les causes du désintérêt des jeunes envers la politique dresse la table pour celles qui cherchent à créer une typologie des abstentionnistes. Ceux-ci ne constituent pas une catégorie homogène et ne participeraient pas pour la plupart à d'autres types d'engagement, ce qui complexifie d'autant plus l'entreprise de mettre en place des solutions pour raccrocher ces jeunes à la vie publique et politique.

Quoi qu'il en soit, il appert que les députés ont tout de même bien réussi à cerner les causes et les solutions préconisées par les jeunes eux-mêmes concernant le déclin de leur participation électorale. Les réponses des élus se complètent bien et l'amalgame de leurs propos réussit à couvrir les principaux points soulevés par les jeunes, ce qui indique que si les parlementaires désirent bien comprendre le déclin de la participation des jeunes et veulent y apporter une réponse complète, ils ont intérêt à travailler ensemble et à se consulter. Il y a toutefois des décalages entre les députés et les jeunes au niveau de l'importance accordée aux différentes propositions. Ainsi, même si le manque de connaissances, la teneur des enjeux et le sentiment que son vote compte sont les explications les plus populaires parmi les députés pour expliquer la baisse de la participation électorale, les jeunes interrogés, sans exclure ces facteurs, ne semblent pas les apprécier au même niveau, notamment pour ce qui est de la nature des enjeux électoraux. Les élus ont par contre sous-estimé l'effet du désintérêt et de l'apathie. En ce qui concerne les solutions, les parlementaires sont cohérents avec leurs précédentes réponses et préconisent l'acquisition de compétences civiques via l'école, en plus de permettre aux jeunes de voter dans leur établissement d'enseignement, de favoriser une plus grande participation citoyenne et de discuter d'enjeux qui touchent les jeunes. Ce sont là aussi des mesures souhaitées par les jeunes.

À la lumière de tout cela, les interprétations alarmistes décrites au tout début de cet essai paraissent être relativement exagérées. Certes, la démocratie québécoise doit s'améliorer sur plusieurs aspects, mais la situation n'est pas dramatique au point d'affirmer que les canaux de communications entre les institutions et les citoyens sont rompus. Il n'en demeure pas moins que beaucoup de travail reste à faire et que l'ensemble de la société québécoise gagnerait sans doute à ce que les problèmes et les attentes vis-à-vis la démocratie fassent l'objet d'une profonde réflexion.

## Bibliographie

BLAIS, André, 2000. *To Vote or not to Vote: The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.

BLAIS, André et Peter LOEWEN, 2011. *Participation électorale des jeunes au Canada*, document de travail.

BLAIS, André, Elisabeth GIDENGIL, Richard NADEAU et Neil NEVITTE, 2002. *Anatomy of a Liberal Victory: Making Sense of the Vote in the 2000 Canadian Election*, Peterborough, Broadview Press.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC, 2012. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : Une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*.

DOSTIE-GOULET, Eugénie, 2009. « Social network and the development of political interest », *Journal of Youth Studies*, 12 (4), pp. 1-15.

GAUTHIER, Madeleine, Pierre-Luc GRAVEL et Angèle-Anne BROUILLETTE, 2004. « Qu'est-ce qui pousse les jeunes à s'engager? Les valeurs de jeunes militants d'aujourd'hui », dans Gilles PRONOVOST et Chantal ROYER (dir.), *Les Valeurs de jeunes*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, pp. 151-172.

GÉLINEAU, François, 2012. « Le Déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008 », dans Bernard FOURNIER et Raymond HUDON (dir.), *Engagements citoyens et politiques de jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 17-36.

HOWE, Paul, 2010. *Citizens Adrift. The Democratic Disengagement of Young Canadians*, Vancouver, UBC Press.

HUDON, Raymond, 2012. « Des bilans à l'action: quelle politique devrait intéresser les jeunes? », dans Bernard FOURNIER et Raymond HUDON (dir.), *Engagements citoyens et politiques de jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 81-100.

JOHNSTON, Richard, 1989. « Générations politiques et changement électoral au Canada », dans Jean CRÊTE et Pierre FAVRE (dir.), *Générations et Politique*, Paris, Economica, pp. 151-180.

JOHNSTON, Richard et J. Scott MATTHEWS, 2004. « Social capital, age, and participation », Communication présentée à la Conférence annuelle de l'Association canadienne de science politique.

KANJI, Mebs, 2002. « Political Discontent, Human Capital, and Representative Governance in Canada », dans Neil NEVITTE (dir.), *Value Change and Governance in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, pp. 71-105.

LAPP, Myriam et Neil BURRON, 2012. « L'approche évolutive d'Élections Canada touchant la participation électorale des jeunes », dans Bernard FOURNIER et Raymond HUDON (dir.), *Engagements citoyens et politiques de jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 101-122.

MAHÉO, Valérie-Anne, Yves DEJAEGHERE et Dietlind STOLLE, 2012. « La non-participation des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement », *Revue canadienne de science politique*, 45 (2), pp. 405-425.

MILAN, Anne, 2005. « Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, no 79, pp. 2-7.

MILNER, Henry, 2010, *The Internet Generation. Engaged Citizens or Political Dropouts*, Medford, Tufts University Press.

NADEAU, Richard, 2002. « Satisfaction with Democracy: The Canadian Paradoxe », dans Neil NEVITTE (dir.), *Value Change and Governance in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, pp. 37-70.

NEVITTE, Neil, 1996. *The Decline of Deference. Canadian Value Change in Cross-National Perspective*, Toronto, Broadview press.

O'NEILL, Brenda, 2003. « Examen du déclin de la participation électorale des jeunes du Canada », *Perspectives électorales*, 5 (2), pp. 15-19.

O'TOOLE, Therese, David MARSH et Sue JONES, 2003. « Political Literacy Cuts Both Way: The Politics on Non-participation among Young People », *The Political Quarterly*, 74 (3), pp. 349-360.

PANNETT, Jon H. et Lawrence LEDUC, 2003. « La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes », *Perspectives électorales*, 5 (2), pp. 3-8.

QUIÉNART, Anne et Julie JACQUES, 2004. *Apolitiques, les jeunes femmes?*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage.

VENNE, Michel, 2011. « Des citoyens responsables », *Télescope*, 17 (1), pp. 194-212.

WATTENBERG, Martin P, 2003. « Electoral turnout : The New Generation Gap », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 13 (1), pp. 159-173.

WEBB, Paul, 2005. « Political parties and democracy: The ambiguous Crisis », *Democratization*, 12 (5), pp. 633-650.

## Annexe A : notices biographiques des députés interrogés<sup>1</sup>

### Léo Bureau-Blouin

Né à Montréal en 1991, il a complété un diplôme d'études collégiales en sciences humaines profil administration au cégep de Saint-Hyacinthe en 2010. Son implication dans le milieu étudiant débute en 2009, alors qu'il devient président du Regroupement des étudiantes et des étudiants du cégep de Saint-Hyacinthe. Il assume ensuite la présidence de la Fédération étudiante collégiale du Québec de 2010 à 2012. C'est à ce moment qu'il prend conscience du rôle important que joue l'association étudiante au cégep, dans la municipalité et même au niveau national. Il se présente comme candidat aux élections provinciales en 2012 pour le PQ dans Laval-des-Rapides. Il devient ainsi le plus jeune député à siéger à l'Assemblée nationale du Québec.

### Françoise David

Françoise David est née à Montréal en 1948 et est titulaire d'un baccalauréat en service social de l'Université de Montréal. Elle décrit son implication citoyenne et politique comme un processus, dont l'élément déclencheur est son expérience de stage dans les milieux défavorisés de Montréal durant ses études. Elle se convainc alors de s'investir dans une lutte contre les injustices sociales et s'implique dans plusieurs groupes féministes et de lutte contre la pauvreté. Elle fait son entrée à l'Assemblée nationale en 2012 en tant que députée de Gouin.

### Gérard Deltell

Gérard Deltell est né à Québec en 1964. Ses études en histoire l'ont mené au journalisme, profession qu'il a exercée jusqu'en 2008. Son implication politique débute très jeune. Il devient membre d'un parti politique fédéral à l'âge de 17 ans et s'y implique activement. M. Deltell est élu dans le comté de Chauveau lors des élections

---

<sup>1</sup> Les informations contenues dans les biographies proviennent des entrevues semi-dirigées et du site internet de l'Assemblée nationale du Québec (<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html#listeDeputes> page consultée le 20 juin 2013).

générales de 2008 lorsqu'il se présente pour l'ADQ, parti qu'il a dirigé de 2009 à 2012. Il est réélu dans cette même circonscription en 2012 sous la bannière de la CAQ.

#### Alexandre Iracà

Né à Val-d'Or en 1970, c'est en Outaouais qu'Alexandre Iracà fait ses études, d'abord en psychoéducation, puis en droit. Ce sont ses expériences professionnelles en centre jeunesse qui l'amène à travailler avec plusieurs organismes communautaires et qui lui donnent envie de s'impliquer dans son milieu. Il se lance en politique pour le Parti libéral lors de la campagne électorale de 2012 et est élu député de Papineau.

## Annexe B : questionnaire

Étiez-vous impliqué politiquement ou au niveau communautaire lorsque vous étiez âgé entre 18 et 24 ans? Exerciez-vous votre droit de vote à cette époque?

Plusieurs études font état du déclin de la participation électorale, particulièrement chez les jeunes. Pensez-vous que les jeunes ont des attentes ou des revendications différentes de celles de la population en général? Si oui, quelles sont-elles? Si non, pourquoi?

Quelles sont selon vous les explications les plus valables concernant cette baisse de participation électorale et citoyenne chez les jeunes?

Selon vous, les jeunes abstentionnistes ou ceux qui ne s'engagent d'aucune façon ont-ils un profil particulier?

Quelles seraient les mesures à mettre de l'avant pour créer des conditions plus favorables à la participation des jeunes? En tant que député, pensez-vous que vous pouvez faire une différence en modifiant certaines pratiques à l'Assemblée nationale, en comté?

Je vais maintenant vous nommer 19 mesures visant à favoriser une plus grande participation électorale des jeunes. Vous n'aurez qu'à me dire si vous pensez que l'idée pourrait avoir un impact positif sur la participation électorale des jeunes. (Vous pouvez répondre par « oui » ou « non », mais pouvez élaborer votre réponse si vous le désirez)

- Accorder plus de place à l'éducation civique au primaire et au secondaire
- Organiser des simulations parlementaires au secondaire, au cégep et à l'université
- Organiser des simulations d'élections dans les écoles secondaires

- Créer un cours obligatoire au cégep sur les systèmes politique et électoral québécois et canadiens
- Permettre aux étudiants de voter à leur cégep ou à leur université
- Permettre le vote électronique
- Valoriser et encourager la participation citoyenne
- Organiser dans les cégeps et les universités des activités de débats entre les candidats
- Rencontrer et échanger avec les élus
- Organiser des activités délibératives virtuelles sur les enjeux électoraux
- Réformer le système électoral en introduisant des éléments de proportionnalité
- Rendre le vote obligatoire
- Mener une campagne de sensibilisation électronique dans les réseaux sociaux
- Mettre en ligne un site Internet de type « Politique 101 »
- Produire une campagne publicitaire télévisuelle sur l'importance de voter
- Produire un vox populi avec des personnalités sur l'importance de voter
- Visiter l'Assemblée nationale
- Souligner officiellement (cérémonie et certificat) l'arrivée à la majorité
- Permettre aux partis politiques de créer des comités étudiants dans les cégeps et les universités